



Les Archers Suresnois

ont le plaisir de vous inviter les

Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023

à leur **CONCOURS 2 x 18m** Sélectif pour le Championnat de France

APPLICATION DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Les chaussures de type tennis sont obligatoires.

Mur de tir avec éclairage LED – Normes FFTA – Agrément FFTA 0892199

Lieu du concours :

Stade MAURICE HUBERT - Gymnase J.B. AUBRY

21, rue A. Maistrasse – 92500 Rueil Malmaison

Parking gratuit 50 places dans le stade, entrée rue Victorien Sardou - **accès à partir de 8h30 le matin**

Horaires des tirs :



	SAMEDI		DIMANCHE	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	9h00	14h00	8h30	13h30
Contrôle du matériel	9h45	14h45	9h15	14h15
Entrainement sur cible 30 mn	10h00	15h00	9H30	14H30
Début des tirs comptés	10h30	15h30	10h00	15H00

➤ A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.

➤ **Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.**

Blasons : Rythme AB/CD

- Arcs à poulies [U18/U21/S1/S2/S3]: Trispots Verticaux
- Arc Classiques [S1/S2/S3]: Ø40 ou Trispot Vertical sur demande
 - U18 (cadets) et U21 (juniors): Ø 40 - trispot vertical sur demande
 - U13 (benjamins) et U15 (minimes) : Ø 60
 - U11 (Poussins) : Ø 80 uniquement samedi après-midi.
- Sans Viseur [U21/S1/S2/S3]: Ø 40 - trispot vertical sur demande
 - U18 (cadets) : Ø 60

Remise des Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie.
- Coupe par équipe Classique/Compound/Arc nu - Homme/Dame. (*Equipes mixtes non autorisées*)
- Challenge ANDRE CHAUMONT : 2 compounds + 2 classiques (*sauf U13 et U15*).

Remise des récompenses dimanche vers 18h00 suivie d'un verre de l'amitié.

Les récompenses non retirées restent la propriété du club.

Les résultats seront disponibles sur

<http://www.lesarcherssuresnois.fr>

Inscriptions :

Tarif : 9.00 euros toutes catégories

Inscription par mail obligatoire à concours@lesarcherssuresnois.fr

Les équipes doivent être déclarées par le premier archer du Club ou de la Cie à tirer

Pour mémoire :

- Licence ou tout justificatif en accord avec le règlement FFTA en vigueur – Attention Pièce d'identité obligatoire si la photo n'est pas sur la licence.
- L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité des Archers.
- Tenue blanche ou de club souhaitée.




Compagnie des Archers Suresnois
Concours 2 x 18m – 9 et 10 décembre 2023

Inscription par mail obligatoire : concours@lesarcherssuresnois.fr

OUVERTURE DU PARKING A PARTIR 8 H 30

Compagnie ou club :

Nom du Responsable : 

Adresse :

E-mail :@.....

Nom – prénom	N° licence	Cat	Arme	Tri-spot pour CL & Arc Nu	Samedi 10/12		Dimanche 11/12	
					Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
					10h30	15h30	10h00	15h00

TOTAL :Tireurs x 9.00 Euros =

Confirmation des inscriptions (sous 72h) accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre des Archers Suresnois

Mme Jeanne PEIRSEGAELE – 93 rue de la République – 92150 SURESNES

 : **07 68 46 82 95** jusqu'à 20H30 (après répondeur)